

<p style="text-align: center;"><b>Écoles Maternelle et Élémentaire Durkheim</b> <b>Compte-rendu du conseil d'école du 16 novembre 2009</b></p>
--

**Présents :**

Mme Landrin, Directrice de l'école maternelle et Présidente du conseil.  
M. Andrès, Directeur de l'école élémentaire et Président du conseil.  
Mme Rafiki Afafe, Conseillère municipale.  
Mme Collin, Mme Grandjacquot, Maîtresses de l'école maternelle.  
M. Fetet, Mme Kalt, Mme Michel, M. Moncozet, Mme Neyrat,  
M. Loebenguth, Maîtres de l'école élémentaire.  
Mme Djitli, Mme Lefort, Mme Richardot, Représentants des parents d'élèves de l'école maternelle.  
Mme Berthet, Mme Danet, Mme Founès, M. Grandjacquot, Mme Guignard, Mme Polin, Mme Rémy, Mme Tisserant, Représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire.

**Excusés :**

Mme Gasser, Inspectrice de l'éducation nationale.  
M. Doridant, Délégué départemental de l'éducation nationale.  
Mme Habib, M. Passerat, M. Petit, Représentants des parents d'élèves de l'école maternelle.  
M. Chraïbi, M. Voirin, Représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire.

## **Hommage**

M. Andrès commence le conseil, en rendant hommage à Pascale, Alexis, Alizée et Marine Mentrel décédés tragiquement dans un accident de la circulation au mois d'août. Pascale a fait partie des conseils des écoles pendant de nombreuses années et était encore présente en juin, lors du dernier conseil de l'école élémentaire. Alizée et Marine ont été élèves des deux écoles également.

M. Andrès, souligne le courage d'Océane, qui réapprend à vivre.

L'ensemble du conseil se lève et observe une minute de silence en mémoire de la famille.

## **Installation du conseil**

M. Andrès et Mme Landrin expliquent ensuite la composition du conseil d'école. Le conseil d'école est composé d'un grand nombre de personnes, dont certains membres de droit comme M. le Maire et Mme l'Inspectrice de l'éducation nationale sont excusés.

Le conseil d'école adresse ensuite ses remerciements à M. Doridant délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN). M. Doridant, âgé maintenant de 89 ans souhaite arrêter ses fonctions au sein de l'école. M. Andrès et Mme Landrin précisent qu'il est en poste à l'école depuis 1968. Il n'a pas encore de remplaçant.

Le DDEN est nommé par l'Inspecteur d'Académie. Il suit une ou plusieurs écoles, en portant attention à tout ce qui relève de la vie de l'école : les conditions de travail des élèves, les locaux, l'hygiène, la sécurité, la fréquentation des élèves... tout sauf la pédagogie qui est de la compétence exclusive des enseignants.

Il est membre de droit du conseil d'école et son activité est entièrement bénévole.

M. Andrès et Mme Landrin présentent ensuite les délégués des parents qui représentent les deux écoles et les remercient de leur présence. Ils expliquent leurs attributions au sein de

l'école. Les parents délégués sont les intermédiaires entre les parents d'élèves et les enseignants de l'école. Les directeurs précisent qu'ils seront toujours prêts à les recevoir.

## **Effectifs**

### **De la maternelle :**

Mme Landrin, 26 élèves : 21 en PS et 5 en TPS  
Mme Collin, 21 élèves : 21 en MS  
Mme Grandjacquot, 20 élèves : 14 en GS et 6 en MS  
Soit 67 élèves au 16/11/2009.

### **De l'élémentaire :**

Mme Michel et M. Moncozet au CP : 18 élèves  
Mme Neyrat au CE1 : 18 élèves  
M. Fetet au CE2 : 20 élèves  
Mme Doyon au CM1 : 23 élèves  
M. Andrès et Mme Kalt au CM2 : 19 élèves  
Soit 98 élèves au 16/11/2009.

Un parent délégué soulève le problème d'une famille à qui une inscription à l'école Durkheim a été refusée.

M. Andrès et Mme Rafiki précisent que l'on peut toujours faire une demande de dérogation. La mairie examine attentivement les demandes de dérogation et elles sont accordées en général.

M. Andrès signale une diminution des effectifs en primaire. Bien que les conditions de travail soient idéales, un risque de fermeture de classe est possible. Le problème se réglerait à la rentrée 2011 avec l'arrivée de 27 élèves en classe de CP.

M. Andrès tiendra le conseil d'école informé sur ce point.

## **Désignation des délégués auprès de la commission de restauration scolaire**

La commission est composée d'un représentant de la mairie, de représentants de la société Avenance, de parents, d'enseignants, d'élèves, d'un médecin nutritionniste et d'une diététicienne.

M. Andrès et M. Voirin représenteront l'école.

Un parent délégué demande pourquoi les groupes d'enfants sont séparés à l'entrée du restaurant scolaire sous le prétexte de faire régner le calme.

M. Andrès est surpris car le deuxième service est toujours très calme et évoquera le problème avec le personnel concerné. La restauration est un moment important de la journée et doit rester un instant convivial.

M. Andrès rapporte également l'amélioration de la qualité des repas depuis la rentrée.

Un parent délégué fait part de problèmes dans la facturation des repas. Les jours facturés ne correspondent pas aux jours de restauration effectifs. Mme Rafiki prend note et notifiera le problème en mairie.

Les deux directeurs indiquent qu'environ la moitié des élèves des deux écoles fréquentent le restaurant scolaire.

## **Travaux et demandes en attente auprès de la mairie :**

### **Pour la maternelle :**

Mme Landrin fait remarquer que les ouvriers de l'équipe polyvalente de la mairie sont de moins en moins disponibles malgré les courriers successifs.

### **Tableaux :**

Le tableau Véléda de Mme Grandjacquot n'est toujours pas installé et Mmes Collin et Landrin n'ont toujours pas leurs tableaux en liège pour accrocher les dessins.

### **Toiture dangereuse :**

Les pompiers qui sont venus en septembre ôter un nid de guêpes de la toiture de la remise à vélo ont remarqué que les poutres étaient en très mauvais état et que les tuiles risquaient de s'envoler par vent fort. Les pompiers et Mme Landrin ont fait un rapport en mairie en septembre 2009 auquel il n'a pas été donné suite. Le conseil trouve la situation inquiétante pour les enfants.

### **Dalles autour des structures de jeux :**

Elles se soulèvent et sont à changer. Les enfants trébuchent et risqueraient de se blesser. Le problème a également été signalé en mairie, depuis le mois de juin 2009 cette fois.

### **Matériel de gymnastique :**

Le complément attendu du matériel est bien arrivé. Les enseignantes en sont satisfaites.

### **Matériel :**

L'école souhaiterait des trousse de secours pour les sorties et un thermomètre auriculaire.

### **Pour l'école élémentaire :**

#### **La ventilation de la salle informatique :**

Les climatiseurs sont présents dans la salle mais leur branchement électrique n'a pas encore été réalisé...

Mme Rafiki répond que les services techniques sont au courant.

#### **Les tableaux dans les classes :**

Ils seraient à changer d'après un avis des services techniques. Mme Rafiki notifie que la demande est enregistrée en mairie.

#### **Les pelouses :**

Le responsable des parcs et jardins a déconseillé aux enseignants les bordures autour des arbres car c'est dangereux pour les enfants. Il recommande la végétation. Les maîtres soulèvent le problème de la surveillance des enfants cachés par les végétaux et préfèrent laisser les pourtours des arbres en l'état.

#### **Le matériel sportif :**

Les besoins de l'école avaient été chiffrés à 1000€. Le matériel reçu représente la moitié de la somme et M. Andrès s'enquiert du complément pour 2009. Mme Rafiki l'avise que la mairie est d'accord, il faut refaire une demande de projet.

#### **Le tracé des espaces sportifs et jeux dans la cour :**

Les enseignants souhaitent leur réfection au début du printemps pour pratiquer l'athlétisme. Mme Rafiki indique que ce sera fait au printemps.

#### **Affichage dans les classes :**

Les maîtres du CP souhaiteraient des baguettes souples pour poser des affiches dans leurs classes. La demande a été prise en compte par la mairie.

### **Hygiène et prévention de la grippe A :**

Il n'y a pas de lavabos dans la classe de CE1 et les enfants ne peuvent pas se laver les mains. La demande a également été enregistrée et les services techniques sont prévenus.

### **Salles de classe :**

Les peintures seraient à refaire et les fenêtres sont vieillissantes et mal isolées. Des techniciens sont passés pour le diagnostic thermique, mais c'est dans le cadre de l'examen sur les bâtiments publics.

Mme Rafiki signale que ce n'est pas prévu au budget 2010 de la mairie.

### **Gouttière :**

Il y a un problème de gouttière devant l'escalier de l'entrée du bâtiment du cycle 2. Mme Rafiki le signalera aux services concernés.

### **Issues de secours :**

La commission de sécurité a demandé une deuxième sortie pour la salle polyvalente et la salle informatique. La mairie fait réaliser un devis.

## **Faire face à l'épidémie de grippe A**

M. Andrès et Mme Landrin font remarquer l'importance de l'information réalisée par le groupe scolaire en début d'année. Une note a été distribuée à chaque famille.

Les mesures d'hygiène ont été enseignées à tous les enfants. Ils doivent se laver les mains plusieurs fois par jour, notamment avant et après les repas.

Un cas suspect s'est présenté en début d'année, heureusement non confirmé, mais il a permis de mettre en évidence les difficultés à mettre le protocole en oeuvre et de les signaler en mairie.

Les masques manquants ont été fournis, mais pas les solutions alcooliques que M. Andrès aurait souhaitées pour chaque classe.

De plus, il n'y a pas de matériel pour désinfecter les clenches des portes et les claviers d'ordinateurs.

Le groupe scolaire a reçu les poubelles à couvercles recommandées, mais pas suffisamment de sacs poubelles.

L'école doit signaler 3 cas groupés de suspicion de grippe A que ce soit en classe ou au restaurant. C'est à la préfecture de prendre éventuellement la décision de fermer l'école. Dans cette hypothèse, l'école utiliserait son site internet afin de mettre plus facilement en oeuvre la continuité pédagogique auprès des enfants qui peuvent travailler.

## **Bilan de l'Aide Individualisée**

Elle est reconduite sur les mêmes bases que l'an dernier, pour tous les enfants de l'école avec l'équipe enseignante de tout le groupe scolaire. Les groupes sont constitués de vacances à vacances, deux soirs par semaine sur 3 possibles, de 16h30 à 17h30. Les enfants travaillent 45 minutes et participent à une ou deux séances.

Du 15/9 au 23/10, 18 enfants en ont bénéficié, encadrés par 8 enseignants.

Actuellement, ce sont 23 enfants encadrés par 10 enseignants. Cela représente 1/4 des élèves de l'école. Après février, s'y ajouteront certains élèves de la grande section de maternelle.

L'aide est comme toujours adaptée spécifiquement à chaque enfant, en fonction de ses capacités, de ses problèmes et de sa fatigue.

Le choix des élèves se fait sur proposition de l'équipe enseignante. C'est elle qui cible les besoins des enfants.

Les délégués de parents demandent si les enseignants observent un changement chez ces enfants.

M. Andrès fait part de résultats concrets. L'aide leur donne confiance en eux et leur fait mieux vivre leur scolarité le reste de la journée, ajoute M. Fetet. M. Andrès note des progrès réels chez une bonne moitié des élèves, mais il peut exister aussi des effets à plus long terme.

Le conseil est toutefois conscient du fait que les enfants ont de grosses journées. Et la semaine de 4 jours est un gros frein. Si les enfants ont des activités extra-scolaires, les jours sont chargés.

Le conseil évoque la possibilité de faire travailler les enfants le mercredi matin, mais cela n'est pas autorisé dans le département et n'avait pas été retenu en juin 2008 à la demande des familles.

Les délégués de parents demandent alors s'il est possible d'inclure l'aide dans les cours du matin. Mais cela est impossible, elle doit se passer en dehors des cours.

Le conseil soulève la possibilité de réaménager la journée scolaire et de modifier les horaires : de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 16h. Cette modification aurait pour effet de mieux profiter de la disponibilité des enfants le matin et de réduire la durée des cours de l'après-midi, pour favoriser les enfants qui suivent l'aide personnalisée.

L'idée avait été évoquée en juin 2008 mais avait été écartée par l'inspecteur qui ne souhaitait pas modifier les horaires dans un premier temps. Il se poserait le problème de la garderie et du personnel qui devrait être en poste plus tôt.

Un des délégués des parents mentionne le fait que le personnel de la garderie peut être disponible à 16h.

Les délégués des parents sont d'accord pour que M. Andrès et Mme Landrin mettent ce projet à l'étude en consultant la mairie et l'administration de l'éducation nationale.

## **Sorties scolaires**

### **Pour la maternelle :**

Les 3 classes ont assisté au spectacle des 3 Chardons et elles iront toutes 3 au cinéma pour Noël voir : Nico le petit Renne.

### **La grande section :**

Le jardin est commencé grâce au service du cadre de vie qui fournit les plantes à la classe. Les enfants ont un projet pour visiter les serres en février pour préparer leurs semis.

Ils vont à l'ardoise verte pour leur projet : animaux de la forêt et ont découvert le gibier au 1er trimestre.

Sports : quelques projets dans le cadre liaison CP/GSM ne pourront pas être réalisés (patinoire, gymnase Viviani). Les enfants bénéficieront pour remplacer d'un deuxième trimestre de piscine.

Les maîtresses de GSM, CP et CE1 avaient projeté 4 journées au Pont du Metty, mais les restrictions budgétaires de la mairie les obligent à revoir ce projet à la baisse. 2148 journées sont demandées par la totalité des écoles d'Épinal, mais seules 1600 pourront être accordées.

M. Andrès fait observer que ce sont des journées particulièrement enrichissantes pour les enfants et qu'ils en avaient bien profité l'an dernier. Les 3 classes concernées du groupe scolaire ont proposé de réduire à 3 jours au lieu de 4 la durée des sorties afin que les enseignants puissent mettre en place leurs projets.

Mme Grandjacquot mentionne de plus qu'il faut déjà 1/2 journée pour choisir les skis et les chaussures des enfants.

Les enseignantes attendent la réponse de la mairie.

### **La moyenne section**

Les enfants sont allés à l'ardoise verte en octobre et sont allés au cinéma avec la grande section.

Ils iront à la piscine en janvier et à l'ardoise verte courant janvier ou février.

## **Pour l'élémentaire :**

### **Le CP**

A des projets en commun avec la GSM et les CE1.

Les enfants sont allés au cinéma voir : Mon voisin Totoro en octobre et iront voir : Ponyo sur la falaise, le 1er décembre.

Le 20/11 les enfants iront à la fête de la science et assisteront à des démonstrations faites par les étudiants de la faculté.

Ils ont demandé à participer à un atelier d'ombres chinoises, dans le cadre du marché de Noël de la ville et attendent la réponse de la mairie.

Un autre projet est en attente de réponse, l'escrime au 3e trimestre.

### **Le CE1**

Les enfants sont allés au cinéma.

Ils sont partis au centre de la préhistoire avec les CE2.

Ils participeront à la fête de la science, le 20/11. Ils ont fait une demande pour le marché de Noël et pour le Pont du Metty.

Ils ont un projet EAU à l'ardoise verte qui comporte 4 sorties dans le centre.

Les enfants vont à la Halle des Sports faire de l'athlétisme et iront encore au 2e trimestre.

### **Le CE2**

La sortie au centre de la préhistoire de Darney avec le CE1 est faite.

Les enfants sont invités à une séance en avant première pour visionner le film : Kéridy.

Ils sont allés voir : Piano Forest en octobre et deux autres films sont à venir.

Ils participeront également à la fête de la science, le 20/11.

### **Le CM1**

Les projets sont à venir car l'enseignante est absente.

M. Andrès rappelle que le budget alloué par la ville est réservé à des sorties culturelles. Il n'y a pas de voyage prévu.

Les enfants sont allés voir Piano Forest en octobre.

Un spectacle JMF est demandé pour avril 2010 pour aller écouter le musicien Reinhardt.

### **Le CM2**

La sortie Vanoise a eu lieu en septembre et s'est passée de manière remarquable. M. Andrès était enchanté.

Le voyage à Paris est prévu au mois de juin cette année. M. Andrès préférerait éviter le risque d'épidémie de grippe A et les réservations ont dû être repoussées. La classe réorganisera ses projets d'exploitation du voyage.

M. Andrès précise que les sorties sont des moments importants pour la vie des classes. Les enfants apprennent à travailler autrement et découvrent de grandes richesses en exploitant le travail en classe.

Il insiste sur le fait que les enseignants organisent eux-mêmes leurs sorties. Ceci leur amène un surcroît de travail mais leur permet d'offrir davantage aux enfants qui en sont les grands bénéficiaires.

## **Règlement intérieur**

Il a été sensiblement modifié depuis l'an dernier en raison de l'évolution du règlement départemental qui doit être pris en compte par celui de l'école.

Le règlement est statutaire et prend en compte les évolutions nationales de ces dernières années.

Concernant l'assurance scolaire, elle n'est obligatoire que pour les activités facultatives mais elle est fortement conseillée parce qu'un accident à l'école est toujours possible. Suite à un gros problème rencontré par une famille l'an dernier, l'école a attiré l'attention des familles

afin qu'elles vérifient que leurs contrats ne prévoient pas des franchises élevées pour leur responsabilité civile.

Le conseil d'école adopte à l'unanimité le règlement de l'élémentaire, il sera communiqué à l'ensemble des parents.

Celui de la maternelle sera légèrement modifié.

## **Plan de mise en sécurité**

En cas d'incidents majeurs, il prévoit le confinement des élèves dans l'école. Trois risques sont retenus pour le groupe scolaire : tempêtes, séismes et nuages toxiques.

Le confinement en élémentaire a lieu dans le bâtiment de cycle 3. Il a été mis en œuvre l'an dernier en raison d'une alerte orange pour vents violents, mais les élèves ont été confinés dans leurs classes.

En maternelle, il a lieu dans la classe de Mme Collin.

En cas de confinement prolongé, il manque toujours le matériel comme l'eau en bouteille et les piles pour la radio.

## **La coopérative scolaire**

### **Pour la maternelle :**

Le montant de la coopérative est de 15 € par trimestre

8€ pour les goûters et 7 € pour les sorties cinéma et cirque

Il existe 4 comptes : un par classe et une coopérative centrale.

### **Pour l'élémentaire :**

La coopérative permet à l'école de gérer des fonds afin de réaliser des projets.

Il y a 6 comptes en primaire : 1 coopérative par classe gérée par l'enseignant et 1 coopérative centrale qui sert à financer les actions de l'école et permet d'assurer la solidarité.

Le montant de la coopérative est fixé à 13 € comme les années précédentes.

Les comptes sont contrôlés par l'OCCE. Ils sont à la disposition des parents qui souhaitent les consulter.

Les coopératives centrales de l'école maternelle et élémentaire, avec l'amicale Durkheim, ont été utilisées pour le règlement des fleurs et du faire-part lors du drame du mois d'août.

## **Questions diverses**

### **L'Amicale**

Elle connaît des problèmes en ce moment or elle contribue au financement des projets de l'école, les sorties, l'achat de livres.

Elle existe depuis plus de 50 ans et tout le monde peut en faire partie, adhérer, participer aux manifestations.

Cependant, l'équipe actuelle souhaiterait se retirer et ne trouve personne pour prendre sa succession. L'assemblée générale cette année n'a amené que deux nouveaux parents.

Même la réalisation du bonhomme carnaval posera problème cette année. La représentante de l'amicale demande s'il serait possible de faire participer toutes les classes à sa confection car elle ne pourra pas assurer tous les samedis matins nécessaires.

Elle évoque la possibilité de faire participer les enfants à un spectacle, mais ce serait trop difficile.

M. Andrès rappelle qu'il y a quelques années, il y avait un projet avec des animateurs d'arts plastiques, de musique et de théâtre et qu'il était très apprécié et enrichissait la kermesse. Ce projet n'étant pas conforme au cahier des charges de l'inspection de l'éducation nationale, il avait été supprimé.

### **Les fruits**

La mairie avait projeté de donner des fruits aux enfants pendant les récréations et le groupe scolaire s'était porté volontaire pour devenir école pilote, mais la mairie n'a pas encore donné de réponse.

La directrice de l'école maternelle  
Béatrice Landrin

Le directeur de l'école élémentaire  
Dominique Andrès

La représentant des parents d'élèves  
Murielle Polin

La secrétaire de séance  
Magali Tisserant